

# PRIX GENYBET - ( PRIX LOUP GAROU)

5ème(P/ 3410), — 25/02/2024 20h18, LA MARTINIQUE

**PLAT, 2.100 meters**, Corde à GAUCHE, Terrain BON (3,1 )

7.200 (3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)

**ARRIVEE OFFICIELLE:** 11 Engagés. 11 Partants Définitifs. - Course Premium -

Temps du 1er : 2.10.29 (Redk : 1. 2. 4)

## COURSE A CONDITIONS

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k par course gagnée depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

## Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la jument J'AIME MA REINE à entrer au rond en dernier, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé la jument AIR CHIEF AMOUR à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Rémi CAMPOS en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours, pour avoir modifié volontairement après la pesée d'avant course, des éléments avec lesquels il s'était pesé. Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Rémi CAMPOS en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 200 euros pour s'être présenté à la pesée après la course, à un poids supérieur de plus d'1 kg (+1,1kg) au poids résultant des conditions de la course et de l'application des surcharges et/ou des remises de poids. Le hongre RONNIE ROCKET a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

## Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays	Jockey Ent.	Poids Gain	Prim. Prim.	Suppl. Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	-----------------------	------------	-----------	-------------	------------	-------------	----------------------	---------	----------------------

1	<b>MISS BELIEVE F.P.S. 7 A.</b>	Par: MAKE BELIEVE et MISS BEX (DALAKHANI)	(Corde:11)		R. IRDOR/R. SAINTE ROSE	R. SAINTE ROSE	972	FABIEN LEFEBVRE	55,5 kg (54,5 kg)	3.600 1.522 435	NNN	ECURIE HARAS DU CADRAN, HARAS DE ULLA SL
2	<b>RONNIE ROCKET H.P.S. 4 A.</b>	Par: BIRCHWOOD et LINGREVILLE (LE HAVRE)	CTT (Corde:10)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	CEDRIC REYNAUD	56,5 kg (56 kg)	1.440 744 283	ANL	GR. PETIT, LC. CRANE
3	<b>AIR CHIEF AMOUR F.P.S. 7 A.</b>	Par: AIR CHIEF MARSHAL et QUE JE T'AIME (DR FONG)	1/2 (Corde:03)		MR YOHAN MARIE	Y. MARIE	971	ANTOINE WERLE	55 kg (54,5 kg)	1.080 456 199	NNN	JM. PLASSAN
4	<b>BLUE BAYOU F.P.S. 4 A.</b>	Par: THE GURKHA et DATIA (ACCLAMATION)	3/4 (Corde:05)		MR LAURENT MOUTOUSSAMY	MME L. DUPELIN LALUNG	972	REMI CAMPOS (CHE)	56,5 kg (54,5 kg)	720 372 92	NNL	MIKLIN STABLES LLC
5	<b>DADIDOM H.P.S. 6 A.</b>	Par: MY RISK et ADDITION (NUMEROUS)	1/4 (Corde:06)		MR RAPHAEL NICOLSON	S. JOUSSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	57,5 kg (57 kg)	360 152 66	NNL	MME M. JOMAIN,MME H. PETIT,MME E. PETIT
6	<b>SALSA TIM H.P.S. 5 A.</b>	Par: KINGALSA et MISS STREAM (TREMPOLINO)	1.L (Corde:04)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	MATTHIAS LAURON	58,5 kg (58 kg)		NNN	D. TIMMERS
7	<b>COOBIRD M.P.S. 6 A.</b>	Par: CAMELOT et MOONLIGHT SWING (PALACE EPISODE)	3/4 (Corde:08)		MR PATRICK PENELOPE	P. PENELOPE	972	GABRIEL BON	59,5 kg (59 kg)		NNN	GALILEO RACING INC

8	<b>RONCEY</b> <u>M.PS. 10 A.</u>	04	Par: PIVOTAL et MIXED INTENTION (ELUSIVE CITY)	1.5 (Corde:02)		MR MAX BARBA	M. BARBA	972	MR DAMIEN BOCHE	56,5 kg (56 kg)	ONN	FRANKLIN FINANCE S.A.
9	<b>J'AIME MA REINE</b> <u>F.PS. 5 A.</u>	08	Par: RECORDER et TESTA MORA (MAJORIEN)	CTT (Corde:01)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	JEREMY MOISAN	56 kg (55,5 kg)	NNN	JL. LENOURY
10	<b>WALLIS ET FUTUNA</b> <u>F.PS. 6 A.</u>	07	Par: TERRITORIES et LIFE OF RISKS (TAKE RISKS)	1/4 (Corde:09)		MR FRANTZ MARIUS LABONNE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	54,5 kg (55,5 kg)	NNL	MME I. CORBANI,SARL JEDBURGH STUD
11	<b>EMERSON</b> <u>M.PS. 4 A.</u>	05	Par: PEDRO THE GREAT et SANS RETENUE (TAMAYUZ)	5.5 (Corde:07)		MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	972	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	55,5 kg (56 kg)	NNN	THOUSAND DREAMS, F. BUZON,MME I. ILLEGEMS